

## Séminaire d'échange et de mobilisation des acteurs sur les Contrats à Impact Social – PROJET « ALP SIB » –

27 avril 2017 – Nice

Le SIB, pour « Social Impact Bond » en anglais, est un nouvel instrument financier dédié aux politiques sociales. Ce document présente une synthèse des échanges qui ont eu lieu lors du séminaire co-organisé par le GIP FIPAN, la Métropole de Nice Côte d'Azur et le Pôle Services à la Personne PACA à Nice le 27 avril 2017 dans le cadre du projet européen AlpSib.

### 1. Le contexte Français

#### 1.1. Les SIB en France

En France, un signal fort a récemment été lancé en faveur du développement de cet outil financier. En effet, le gouvernement a diffusé un appel à projet de Contrats à Impact Social (CIS), Social Impact Bond en anglais (SIB) au mois de mars 2016. Suite à cet appel, une soixantaine de projets ont été soumis et 13 d'entre eux ont été financés. Les SIB représentent une opportunité de financement précieuse, pour les pouvoirs publics français, afin de résoudre des problématiques d'ordre social.

#### 1.2. Des projets de SIB français

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) / Objectif : le retour à l'emploi de publics isolés issus de zones rurales. Objectif quantitatif : l'insertion durable dans une activité professionnelle de 172 à 320 personnes.

- Montant total : 1 500 000 euros (investisseurs : BNP Paribas, Renault Mobiliz, AG2R La Mondiale)

Solidarité nouvelle face au chômage / Objectif : le retour à l'emploi au sein d'emplois solidaires. Ces emplois seront valorisés et permettront d'obtenir des certifications de compétences par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

- Montant total : 1 700 000 euros

Cravate solidaire / Objectif : soutenir des publics éloignés du marché de l'emploi en leur fournissant des tenues vestimentaires appropriées au milieu professionnel. L'action est déployée grâce à un bus aménagé qui se déplace en Seine-Saint-Denis et dans le Val d'Oise.

- Montant total : 1 700 000 euros

#### 1.3. Le cas d'IMPACT Partenaires

Impact Partenaire est une société de gestion à vocation sociale. Elle est à l'origine de la création d'un fonds d'investissement (IMPACT Création) de 50 millions d'euros dédié à la création d'entreprises franchisées dans les quartiers populaires de la Politique de la Ville. L'objectif du projet est de créer, dans les 5 ans à venir, 250 à 300 commerces franchisés qui généreront plus de 200 millions d'euros de chiffre d'affaires et créeront plus de 2000 emplois. Ce projet de SIB permet un accès facilité aux financements pour les futurs gérants/franchisés puisque le fonds d'IMPACT Création couvre 40% du budget de la création tandis que 50% de ces frais sont couverts par les banques et seulement 10% sont

investis par le porteur de projet. L'initiative est soutenue par la Fédération Française de la Franchise et de nombreuses enseignes (Burger King, Carrefour Proximité, Provalliance, Speedy, etc.).

Témoignage de Burger King®, l'un des franchiseurs du réseau IMPACT Création :

Burger King® est une enseigne de restauration rapide américaine dont l'actionnaire unique est le groupe français BERTRAND. Burger King® a décidé récemment de développer son activité en France en faisant l'acquisition de la chaîne de restauration rapide « Quick ». Ce franchiseur a ainsi souhaité accompagner ses franchisés indépendants dans les projets de création de restaurant et de transformation des commerces Quick en Burger King®. Il a décidé, pour cela, d'intégrer le pool de franchiseurs du réseau d'IMPACT Création. L'objectif de Burger King®, à terme, consiste à ce que 10% de ses franchisés soient installés dans les quartiers en Politique de la Ville.

## 2. Comment les SIB peuvent-ils répondre aux enjeux sociaux en Région PACA ?

### 2.1. Les enjeux sociaux locaux

Selon les parties prenantes qui ont participé à l'évènement, les principaux enjeux sociaux locaux sont : l'amélioration de l'employabilité pour les jeunes et les seniors, les services à domicile pour les personnes âgées et la promotion d'actions innovantes favorisant leur autonomie, la coopération entre les acteurs des secteurs privés et publics et l'expérimentation sociale dans le monde professionnel (compétences digitales, intergénérationnel).

### 2.2. Les interrogations des acteurs locaux vis-à-vis des SIB

Questions	Éléments de réponse
Combien de temps dure un projet de SIB ?	En moyenne entre 3 et 5 ans.
Quel est le coût total de ce type de projet ?	En moyenne entre 1 et 3 millions d'euros.
Quels sont les bénéfices pour les pouvoirs publics ?	Il n'y a pas de prise de risque financière pour eux et les expérimentations de politiques sociales réussies peuvent être dupliquées à grande échelle
Comment les SIB sont-ils évalués ? Quels sont les critères d'évaluation ?	Une évaluation externe est réalisée à l'issue du projet par un évaluateur indépendant (cabinet d'audit ou laboratoire académique en économie par exemple) – Les critères d'évaluation (sociaux et financiers) sont élaborés au moment du montage du projet.
De quelle manière l'impact du projet est-il défini ? Existe-t-il une méthodologie spécifique ?	Il existe 2 modes d'évaluations de l'impact : - une évaluation par comparaison de deux groupes (les bénéficiaires ou « groupe cible » et un groupe d'individus ayant exactement les mêmes caractéristiques mais n'ayant pas bénéficié de l'action, « groupe test ») ou ; - une comparaison sur la base de données historiques.
Les bénéficiaires de l'action sont-ils conscients de leur implication dans un projet expérimental ?	Cela dépend du projet

Comment le public cible est-il choisi ? Ce choix peut poser un problème éthique : quel est l'équité entre le groupe cible et le groupe test qui sert à évaluer l'impact de l'action ?	Pour évacuer cette problématique éthique il est possible de choisir une évaluation de l'impact sur la base de données historiques.
Qui sont les investisseurs ? De quelle manière entrer en contact avec eux ?	Il existe plusieurs types d'investisseurs privés : des fondations ; des établissements financiers lucratifs ; des investisseurs spécialisés, à vocation sociale.
Quels sont les arguments à présenter pour défendre un projet de SIB devant un potentiel investisseur ?	Le montage du projet nécessite un accès aux données permettant d'estimer les coûts sociaux évités grâce à l'action projetée (économie pour la collectivité) et les potentialités en termes de retour sur investissement.

### 3. Les difficultés perçues par les parties-prenantes locales

- L'accès aux données est parfois difficile pour les structures associatives qui n'ont pas forcément les moyens de financer une évaluation préalable. Pour cette raison, certaines parties-prenantes estiment qu'il est difficile d'imaginer un scénario d'activités pour le public cible. Cela pose donc problème lorsque ces opérateurs doivent convaincre un acteur privé d'investir dans le projet sur la base de coûts et de résultats prévisionnels.
  - Certaines parties-prenantes estiment qu'il est difficile de trouver des investisseurs privés et de leur présenter l'ébauche d'un projet de CIS car ils n'ont pas l'habitude de négocier avec ce type d'acteurs.
  - Certains participants trouvent que la procédure de montage et de soumission d'un projet de Contrat à Impact Social n'est pas aussi claire que pour d'autres fonds d'investissements.
  - La dépense sociale en France est particulièrement élevée par rapport à la moyenne européenne et les entreprises financent cette dépense à travers les taxes. De plus, il existe un nombre important de TPE/PME sur le territoire tandis que les grands groupes, les centres de décisions et donc les financeurs potentiels des SIB ne sont pas implantés localement. Cela pose le problème de l'accès aux financements en Région. Cependant, le réseau de financeurs en France est relativement solide et mobilisé pour financer ce genre d'initiative. Il s'agit notamment de financeurs nationaux qui agissent à l'échelle locale. Il existe également une autre solution qui consiste à faire appel à un groupement de plusieurs financeurs.
- Des réponses plus complètes à ces interrogations et aux difficultés exprimées sont à retrouver dans la version intégrale du Compte-Rendu de l'évènement.
  - Les porteurs de projet peuvent également poser toutes leurs questions à l'adresse suivante : [contrat.impactsocial@finances.gouv.fr](mailto:contrat.impactsocial@finances.gouv.fr)

#### **CONTACTS**

GIP FIPAN Sybill Berettoni - 06 74 54 80 11- [sybill.berettoni@ac-nice.fr](mailto:sybill.berettoni@ac-nice.fr),  
 MNCA Alice Jude [alice.jude@nicecotedazur.org](mailto:alice.jude@nicecotedazur.org),  
 PSP PACA Fahrudin Bajric [fahrudin.bajric@psppaca.fr](mailto:fahrudin.bajric@psppaca.fr)